



Fédération CFTC-Finances

✉ Bât. Condorcet – 6 rue Louise Weiss – 75703 PARIS CEDEX 13
tél : 01.44.97.32.71 fax : 01.44.97.33.11 E-mail : federation-cftc@syndicats.finances.gouv.fr

Comme annoncé lors de la conférence sociale des 9 et 10 juillet, la ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique a présenté le 4 septembre son agenda social aux organisations syndicales et aux employeurs publics.

La CFTC a souligné qu'il est urgent de redonner espoir et confiance aux agents publics et à notre Fonction publique, et que la volonté de dialogue affichée par le Gouvernement doit se traduire par des mesures concrètes.

Elle a insisté tout particulièrement sur les revendications suivantes :

Rémunérations : la CFTC demande la revalorisation du point d'indice, la suppression du jour de carence, la refonte des grilles indiciaires et l'abandon d'une orientation excessive à l'individualisation des rémunérations, qui aboutit à « casser » les équipes ;

Emplois : dans un contexte fortement dégradé par les effets de la RGPP, les effectifs doivent être partout en adéquation avec les missions, y compris dans les secteurs considérés comme « non prioritaires ».

La lutte contre la précarité de l'emploi des non-titulaires doit être poursuivie.

Santé et sécurité au travail : la CFTC attend des employeurs publics une politique volontariste dans ce domaine : lutte contre le stress, le harcèlement, pratiques d'encadrement respectueuses des personnes, prévention de la pénibilité...

La ministre a déclaré avoir entendu les revendications syndicales, tout en soulignant la gravité de la crise et en appelant au réalisme.

La CFTC sera vigilante sur l'avancée des discussions qui s'ouvriront dans le cadre de l'agenda social afin qu'elles aboutissent rapidement à des mesures positives pour les agents publics, trop longtemps pénalisés.